L'INSERTION DES APPRENTIS DU GRAND EST

Le dispositif InserJeunes est un système d'information obtenu par rapprochement de bases de données administratives sur la scolarité et l'emploi salarié en France. Il établit si les apprentis inscrits en année terminale sont sortis du système scolaire ou s'ils poursuivent leurs études (que ce soit en apprentissage ou non, quel que soit le niveau de la nouvelle formation). Pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (de 6 à 24 mois après la sortie). Les données regroupent deux générations d'élèves (ici les sortants des années scolaires 2020-2021 et 2021-2022).
Le champ des formations prises en compte dans le dispositif couvre pour les apprentis celles de niveau 3 à 5 (de niveau CAP à BTS), y compris agricoles, dispensées dans les Centres de formation d'apprentis (CFA).

37 990
apprentis en année terminale
années 2020-2021 et 2021-2022 cumulées

15 470
poursuivent leurs études à la rentrée suivante

41 % en études
49 % des sortants de CAP
42 % des sortants de bac pro
40 % des sortants de BTS

22 520
sortent du système éducatif

40 % en emploi salarié*
6 mois après la sortie
soit un taux d'emploi à 6 mois de **68 %** sur les sortants d'études

19 % ni en études, ni en emploi salarié

*Pour les apprentis en dernière année de formation en 2021-2022, l'insertion professionnelle n'est plus restreinte à l'emploi salarié privé et inclut l'emploi salarié public.

Un taux d'emploi global relativement stable dès un an après la sortie d'études

Évolution du taux d'emploi après la sortie d'études - Grand Est

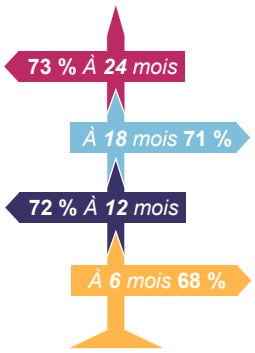

Taux d'emploi à 6 et 24 mois selon le diplôme préparé

	Grand Est		France métropolitaine	
	Taux d'emploi à 6 mois	Taux d'emploi à 24 mois	Taux d'emploi à 6 mois	Taux d'emploi à 24 mois
CAP	60%	68%	61%	69%
Bac pro	69%	75%	68%	76%
BP	77%	78%	77%	79%
BTS	71%	76%	71%	76%
Ensemble	**68%**	**73%**	**67%**	**73%**

Plus de 7 apprentis en emploi du Grand Est sur 10 en CDI deux ans après la sortie

Type de contrat de travail 24 mois après la sortie

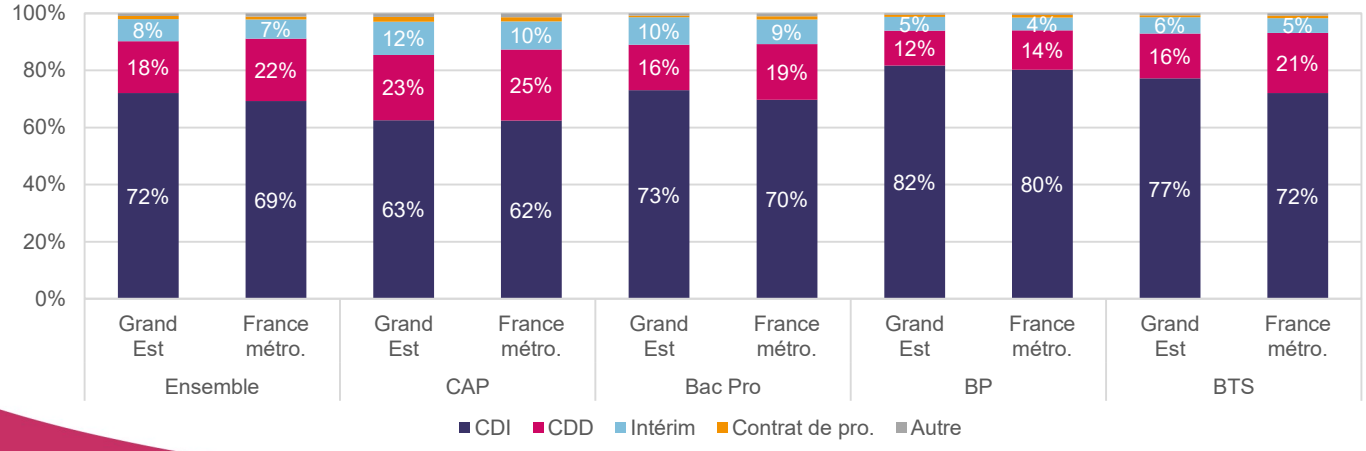

Source : Dares, Depp, InserJeunes ; Traitement : Oref Grand Est

Des taux d'emploi qui progressent plus ou moins fortement selon les spécialités de formation

Taux d'emploi à 6 et 24 mois par spécialité de formation - Grand Est

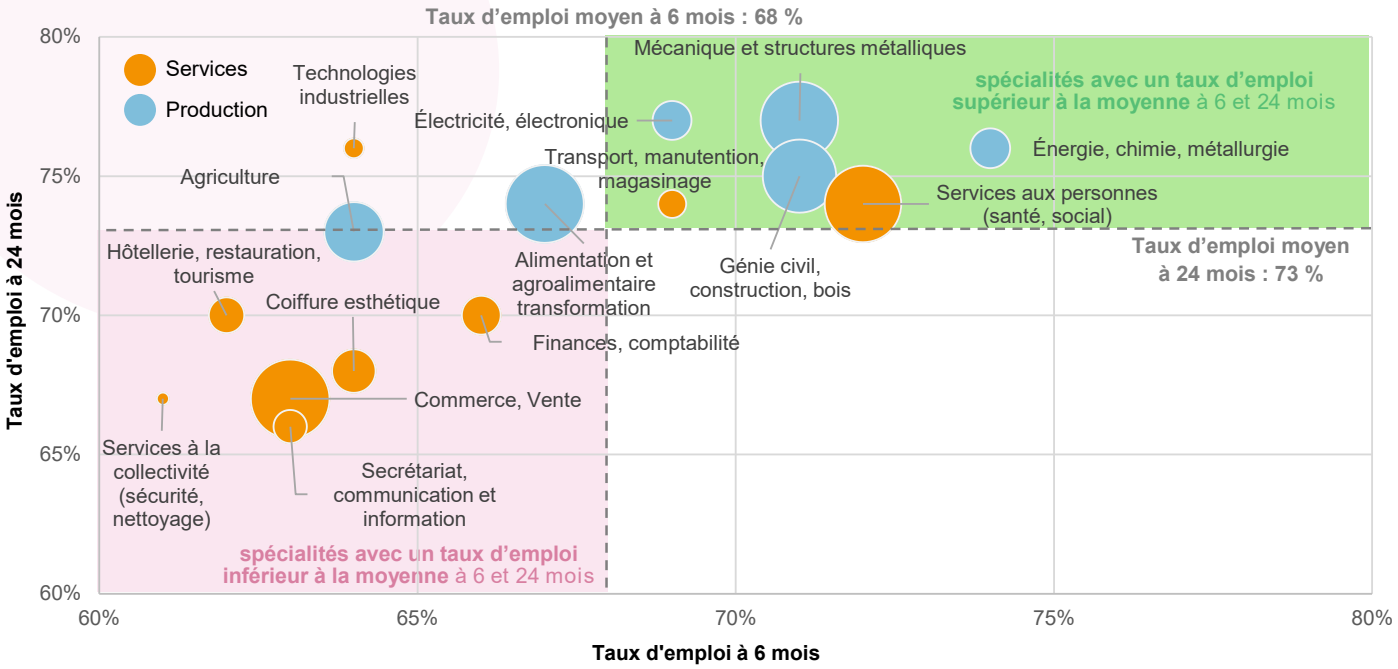

Les bulles sont proportionnelles au nombre de sortants.
La spécialité Matériaux souples n'est pas affichée en raison du faible effectif de sortants, de même que pour les formations générales.
Note de lecture : La spécialité Coiffure esthétique présente un taux d'emploi à 6 mois de 64 % et de 68 % à 24 mois (soit +4 points d'augmentation).

Des taux d'emploi approchant les 90 % dans certaines spécialités de BTS

Taux d'emploi à 6 et 24 mois selon le diplôme et la spécialité de formation - Grand Est

	CAP		Bac pro		BP		BTS	
	6 mois	24 mois	6 mois	24 mois	6 mois	24 mois	6 mois	24 mois
Agriculture	45%	60%	66%	76%	68%	71%	67%	77%
Alimentation et agroalimentaire transformation	61%	70%	70%	78%	77%	83%	84%	88%
Coiffure esthétique	45%	58%	nd	nd	73%	71%	nd	nd
Commerce, Vente	55%	64%	66%	68%	88%	82%	67%	69%
Électricité, électronique	44%	65%	71%	78%	67%	82%	80%	83%
Énergie, chimie, métallurgie	62%	66%	78%	92%	75%	74%	81%	80%
Finances, comptabilité	-	-	57%	55%	-	-	67%	71%
Génie civil, construction, bois	65%	72%	75%	78%	79%	78%	78%	78%
Hôtellerie, restauration, tourisme	55%	63%	70%	70%	70%	80%	63%	75%
Mécanique et structures métalliques	62%	72%	73%	78%	81%	80%	77%	83%
Secrétariat, communication et information	nd	nd	nd	nd	nd	nd	65%	68%
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	nd	nd	nd	nd	57%	61%	68%	70%
Services aux personnes (santé, social)	63%	67%	67%	73%	84%	83%	78%	80%
Technologies industrielles	nd	nd	53%	65%	-	-	67%	80%
Transport, manutention, magasinage	67%	60%	60%	64%	-	-	81%	82%

Note de lecture : pour chaque indicateur, les valeurs les plus élevées sont colorées en vert et les valeurs les plus faibles en rose
nd : effectif trop faible pour calculer l'indicateur
Source : Dares, Depp, InserJeunes ; Traitement : Oref Grand Est

OREF Grand Est
www.oref.grandest.fr - Tél. 03 88 15 66 08
Siège de la Région,
site de Strasbourg
1 place Adrien Zeller
67070 STRASBOURG cedex
Hôtel de Région,
site de Châlons
5 rue de Jéricho - CS 70441
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE